



Fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales

Sacs en papier



Informations fournies conformément à l'article 13.1 de la Loi française n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Loi AGEC) :

Recyclabilité

Les sacs de vente en papier Breguet sont des emballages considérés comme majoritairement recyclables.